



CORRECTION : ERREUR DANS LES FAITS SAILLANTS : Révision des prévisions concernant le bénéfice normalisé par action de base^[1] pour l'AF2014 . **ON AURAIT DÛ LIRE : passage d'une fourchette de 1,45-1,50 \$ à une fourchette de 1,45-1,50 \$.1,49-1,54 \$**

BRP RAPPORTE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'AF14

Faits saillants

- Revenus trimestriels records de 866 millions de dollars, une hausse de 18 % comparativement à la période correspondante de l'AF2013.
- Résultat net de 48,2 millions de dollars, une hausse de 52 % comparativement à la période correspondante de l'AF2013, soit un bénéfice par action de base de 0,41 dollar, qui représente une hausse de 0,10 dollar par rapport à la période correspondante de l'AF2013.
- Résultat net normalisé^[1] de 59,0 millions de dollars, une hausse de 39 % comparativement au troisième trimestre de l'AF2013, soit un bénéfice normalisé par action de base^[1] de 0,50 \$, ce qui représente une hausse de 0,08 \$ par rapport à la période correspondante de l'AF2013.
- Révision des prévisions concernant le bénéfice normalisé par action de base^[1] pour l'AF2014 : **passage d'une fourchette de 1,45-1,50 \$ à une fourchette de 1,49-1,54 \$.**

Valcourt, Québec, le 12 décembre 2013 — BRP inc. (TSX:DOO) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2013. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles au www.sedar.com.

« Notre bonne performance au troisième trimestre est principalement due aux importantes commandes de motoneiges passées en Amérique du Nord et à l'étranger. L'engouement des consommateurs pour nos produits toutes saisons y est aussi pour quelque chose, à commencer par nos nouveaux modèles de véhicules côte à côte qui ont été bien accueillis partout dans le monde. Avec les résultats solides obtenus au cours des neuf premiers mois de l'année, nous sommes en voie d'atteindre les revenus et le BAIIA normalisé prévus pour l'année. De plus, nous anticipons un grand enthousiasme pour nos gammes de produits 2014 », déclare José Boisjoli, président et chef de la direction.

« Je suis très satisfait de ce rendement, et particulièrement fier que nous soyons arrivés à obtenir d'aussi bons résultats trimestriels en marge de notre 10^e anniversaire en tant que société indépendante, ajoute-t-il. J'aimerais d'ailleurs profiter de l'occasion pour remercier nos employés, nos concessionnaires et nos distributeurs pour leur excellent travail et leur appui constant. »

^[1] Voir la définition de *résultat net normalisé* et de *bénéfice normalisé par action* à la page 2 du présent communiqué, sous le tableau « Données sur le résultat net ».

Faits saillants du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2013

Les revenus du **trimestre** terminé le 31 octobre 2013 ont augmenté de 132,1 millions de dollars, ou 18,0 %, pour atteindre 866,0 millions de dollars, comparativement à 733,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2012. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable de 37 millions de dollars des taux de change, essentiellement due à l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien.

Les revenus ont augmenté de 186,5 millions de dollars, ou 8,9 %, pour atteindre 2 291,2 millions de dollars pour la **période de neuf mois** terminée le 31 octobre 2013, comparativement à 2 104,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2012. La croissance des revenus a été limitée par la cessation des activités liées aux bateaux sport, qui comptaient pour 71 millions de dollars de revenus pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2012. Si l'on excluait la cessation des activités liées aux bateaux sport, les revenus auraient augmenté de 12,7 %, ou 257,5 millions de dollars. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable de 61 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien.

DONNÉES SUR LE RÉSULTAT NET

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminées les	
	31 octobre 2013	31 octobre 2012	31 octobre 2013	31 octobre 2012
	(Retraité) ^[2]		(Retraité) ^[2]	
Revenus par catégorie				
Produits saisonniers	382,5	276,2	729,8	685,9
Produits toutes saisons	249,6	247,4	932,4	822,3
Systèmes de propulsion	89,6	82,0	268,4	263,6
PAV	144,3	128,3	360,6	332,9
Revenus totaux	866,0	733,9	2 291,2	2 104,7
Coût des ventes	642,1	556,5	1 706,7	1 565,5
Marge brute	223,9	177,4	584,5	539,2
<i>En pourcentage des revenus</i>	25,9 %	24,2 %	25,5 %	25,6 %
Total des charges d'exploitation	128,9	132,8	367,6	390,6
Bénéfice d'exploitation	95,0	44,6	216,9	148,6
Frais financiers nets	15,0	11,7	46,9	43,9
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	10,9	(0,8)	43,5	(2,4)
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	—	—	19,6	6,2
Résultat avant impôt	69,1	33,7	106,9	100,9
Charge d'impôt	20,9	2,0	40,9	17,5
Résultat net	48,2	31,7	66,0	83,4
BAIIA^[1]	118,9	66,0	264,6	206,3
BAIIA normalisé^[1]	119,0	83,9	274,2	247,2
Résultat net normalisé^[1]	59,0	42,4	120,0	110,2
Bénéfice normalisé par action – de base^[1]	0,50	0,42	1,08	1,09

^[1]Le BAIIA, le BAIIA normalisé, le résultat net normalisé et le bénéfice normalisé par action sont des mesures utilisées par la Société pour évaluer sa performance opérationnelle, mais non définies par les IFRS. Le BAIIA s'entend du résultat net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et (le gain) la perte de change sur la dette à long terme. Le BAIIA normalisé s'entend du résultat net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement, (le gain) la perte de change sur la dette à long terme, l'augmentation de la juste valeur des actions ordinaires remboursables et les éléments exceptionnels ou non récurrents. Le résultat net normalisé s'entend du résultat net avant (le gain) la perte de change sur la dette à long terme, l'augmentation de la juste valeur des actions ordinaires rachetables et les éléments exceptionnels ou non récurrents ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. Le bénéfice normalisé par action – de base est calculé en divisant le résultat net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions.

^[2]Retraité pour tenir compte de l'application des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, décrites à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2013.

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 106,3 millions de dollars, ou 38,5 %, pour se chiffrer à 382,5 millions pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013, comparativement à 276,2 millions pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2012. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des volumes et d'une composition favorable de motoneiges vendues suite à l'accroissement des commandes pour les modèles 2014 provenant de la demande des concessionnaires et des distributeurs. Ces commandes additionnelles ont été essentiellement expédiées au cours du trimestre. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 14 millions de dollars.

Les ventes au détail des produits saisonniers en Amérique du Nord, à l'exclusion du marché des bateaux sport, ont enregistré une hausse dans le milieu de la tranche de 20 à 30 pour cent, comparativement au troisième trimestre de l'exercice 2013.

Produits toutes saisons

Les revenus tirés de la catégorie des produits toutes saisons ont augmenté de 2,2 millions de dollars, ou 0,9 %, pour atteindre 249,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013, comparativement à 247,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2012. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des ventes en gros et à la composition favorable des produits quant aux véhicules côte à côte, ce qui représente une hausse d'environ 38 % par rapport à la période correspondante terminée le 31 octobre 2012. Cette augmentation a surtout été contrebalancée par une réduction de 20 % des ventes de VTT par rapport à la période correspondante terminée le 31 octobre 2012. Cette réduction est essentiellement attribuable au lancement, au cours de l'exercice précédent, de nouveaux modèles de VTT comme les modèles à deux places et conçus pour la boue *Can-Am Outlander*. La hausse des revenus comprend aussi une fluctuation favorable des taux de change de 12 millions de dollars.

Les ventes au détail des produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté dans le milieu de la tranche de 1 à 10 pour cent, comparativement au troisième trimestre de l'exercice 2013.

Systèmes de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont augmenté de 7,6 millions de dollars, ou 9,3 %, pour se chiffrer à 89,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013, comparativement à 82,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2012. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable à une fluctuation favorable des taux de change de 6 millions de dollars.

PAV (pièces, accessoires et vêtements)

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 16,0 millions de dollars, ou 12,5 %, pour atteindre 144,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013, comparativement à 128,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2012. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume des ventes découlant de la

croissance des activités dans la catégorie des produits toutes saisons. Cette hausse des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 5 millions de dollars.

La **marge brute** a augmenté de 46,5 millions de dollars, ou 26,2 %, pour se chiffrer à 223,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013, comparativement à 177,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2012. Le pourcentage de marge brute a augmenté de 170 points de base pour atteindre 25,9 %, comparativement à 24,2 % pour le trimestre terminé le 31 octobre 2012. L'augmentation du pourcentage de marge brute est principalement attribuable à la hausse des volumes de ventes de produits saisonniers, à la composition favorable des produits et à la fluctuation favorable des taux de change de 12 millions de dollars. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par les coûts liés au transfert de la fabrication des motomarines à l'usine de Querétaro, au Mexique.

Les **charges d'exploitation** ont diminué de 3,9 millions de dollars, ou 2,9 %, pour s'établir à 128,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013, comparativement à 132,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2012. Cette diminution est principalement attribuable aux coûts de restructuration de 17,1 millions de dollars comptabilisés relativement à la cessation des activités liées aux bateaux sport au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2012, partiellement contrebalancée, au troisième trimestre terminé le 31 octobre 2013, par la hausse de la rémunération fondée sur des actions relativement au premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société, par la hausse des frais de publicité afin d'appuyer le lancement de nouveaux produits et par l'incidence négative des taux de change de 3 millions de dollars.

Le **résultat net normalisé** a augmenté de 16,6 millions pour s'établir à 59 millions pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013, comparativement à 42,4 millions pour la période correspondante de l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des ventes en gros et à la composition favorable des produits saisonniers.

Perspectives financières pour l'exercice financier 2014

Mis à part la réduction du taux d'imposition effectif et l'augmentation du revenu net normalisé et du bénéfice normalisé par action qui en découle (comme présenté), les prévisions de BRP présentées le 13 juin 2013 demeurent inchangées et sont les suivantes.

Éléments financiers	AF2014 projetée vs AF2013
Revenus par catégorie	
Produits saisonniers	Stable à bas de la tranche de 1 à 10 %
Produits toutes saisons	Haut de la tranche de 10 à 20 %
Systèmes de propulsion	Milieu à haut de la tranche de 1 à 10 %
PAV	Haut de la tranche de 1 à 10 %
Revenus totaux de l'entreprise	Haut de la tranche de 1 à 10 %
BAIIA normalisé	Bas de la tranche de 10 à 20 %
Taux d'imposition effectif (sur le bénéfice normalisé avant impôt)	26-27 % (en baisse de 28-29 %)
Résultat net normalisé	Milieu de la tranche de 10 à 20 % (en hausse du bas de la tranche de 10 à 20 %)
Bénéfice normalisé par action – de base (112,6 millions d'actions en circulation)	1,49-1,54 \$ (en hausse de 1,45-1,50 \$)
Acquisitions d'immobilisations	Stable

Les perspectives financières pour AF2014 ci-dessus excluent les effets des fluctuations des taux de change. De plus, elles ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour AF2014, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 12 décembre 2013. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux. Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique *Avertissement concernant les énoncés prospectifs*.

Conférence téléphonique et webdiffusion

À 10 h aujourd'hui même (HE), BRP inc. tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion pour traiter de ses résultats du troisième trimestre de 2014. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Claude Ferland, chef de la direction financière. Un diaporama et le lien vers la webdiffusion seront affichés sur la page Investisseurs du site web de BRP, au www.brp.com, sous l'onglet Calendrier des événements.

Pour écouter la version intégrale de la conférence téléphonique, composez le 1-514-861-4190, le 1-877-461-2815 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 00.800.6578.9898 (hors Amérique du Nord). Pour écouter la conférence en anglais seulement, composez le 1-514-392-1478, le 1-866-225-0198 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 00.800.6578.9898 (hors Amérique du Nord). Enfin, pour écouter la conférence en français seulement, composez le 1-514-392-9196, le 1-866-225-2055 ou le 00.800.6578.9898 (hors Amérique du Nord). En cas de problème, demandez l'événement 4175835.

La rediffusion de la webdiffusion sera mise en ligne deux heures après l'événement pour 90 jours.

À propos de BRP

BRP (TSX:DOO) est un chef de file mondial en conception, développement, fabrication, distribution et commercialisation de véhicules récréatifs motorisés. Distribuée dans 105 pays, sa gamme de marques et de produits comprend : les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules tout-terrain et les véhicules côte à côte Can-Am, les roadsters Can-Am, les moteurs hors-bord Evinrude ainsi que les systèmes de propulsion Rotax. BRP emploie environ 6 800 personnes à travers le monde.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](https://twitter.com/BRPnouvelles)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am et le logo BRP sont des marques de commerce appartenant à Bombardier Produits Récréatifs inc. ou à ses sociétés affiliées.

– 30 –

Renseignements

Johanne Denault
Chef de service, Communications
Tél. : 450-532-5173
johanne.denault@brp.com

Jon Reider
Relations avec les investisseurs
Tél. : 450-532-6311
jon.reider@brp.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives financières pour l'exercice financier 2014 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition réel, le résultat net normalisé et le bénéfice normalisé par action), ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.

Principales hypothèses

Les perspectives financières pour l'AF2014 ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la concurrence, les lois fiscales applicables aux activités de la Société et les fluctuations des taux de change. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de la Société à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; la dépendance envers des concessionnaires, des fournisseurs, des sources de financement et d'autres partenaires stratégiques qui peuvent craindre certaines conditions économiques; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs à obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption d'ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les clauses restrictives contenues dans les accords de financement et autres contrats importants conclus par la Société; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; l'issue défavorable à la Société d'une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail des produits; la dépendance envers les relations avec les clients pour la vente d'équipement d'origine; une mauvaise gestion des stocks; les risques liés aux activités internationales; l'incapacité à améliorer les produits existants ou à créer et à commercialiser de nouveaux produits; la protection des droits de propriété intellectuelle; la défaillance de systèmes de technologie de l'information; la baisse du prix d'anciennes versions de produits vendus sur le marché d'occasion et l'offre excédentaire des concurrents; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; l'augmentation des coûts du carburant; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; les dépenses liées aux sociétés ouvertes; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales et l'influence importante de nos actionnaires principaux détenant des actions à droit de vote multiple.

BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue en vertu de la législation canadienne en matière de valeurs mobilières applicable. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.